

SANTEPREPA

100 QCM - Infirmiers et Techniciens de Sante

Preparation aux concours de recrutement - Infirmiers / Techniciens de Sante 1ere Classe

100 questions originales avec corrections et justifications

Ce document propose 100 questions a choix multiples originales, elaborees par SantePrepa pour l'entrainement, couvrant les principaux themes recurrents des concours de recrutement (sante publique, systeme de sante marocain, reforme et protection sociale, gestion et reglementation). Chaque question est suivie de la bonne reponse et d'une breve justification.

Question 1

Selon l'OMS, la sante est un etat de complet bien-etre :

- A) Physique uniquement
- B) Physique et mental
- C) Physique, mental et social**
- D) Social uniquement

Reponse : C)

Definition officielle de l'OMS (1946) : bien-etre physique, mental et social, pas seulement absence de maladie.

Question 2

La prevention primaire a pour objectif de :

- A) Depister precocement la maladie
- B) Eviter l'apparition de la maladie**
- C) Reduire les sequelles
- D) Reinserer le malade

Reponse : B)

La prevention primaire agit avant l'apparition de la maladie (vaccination, hygiene de vie).

Question 3

La prevention secondaire consiste a :

- A) Empecher l'apparition de la maladie
- B) Depister et traiter precocement**
- C) Reeducuer le patient
- D) Assurer les soins palliatifs

Reponse : B)

Elle vise le depistage precoce et le traitement rapide pour limiter l'evolution de la maladie.

Question 4

La prevention tertiaire vise a :

- A) Vacciner la population
- B) Depister les maladies chroniques
- C) Reduire les complications et readapter le patient**
- D) Informer sur les facteurs de risque

Reponse : C)

Elle intervient apres la maladie pour limiter les sequelles et favoriser la readaptation/reinsertion.

Question 5

Les determinants de la sante comprennent notamment des facteurs :

- A) Uniquement genetiques
- B) Biologiques, sociaux, environnementaux et comportementaux**
- C) Uniquement economiques
- D) Uniquement climatiques

Reponse : B)

La sante resulte de l'interaction de multiples facteurs au-dela du seul champ biomedical.

Question 6

Selon la Charte d'Ottawa (1986), la promotion de la sante vise a :

- A) Soigner les malades hospitalises
- B) Donner aux populations les moyens d'agir sur leur propre sante**
- C) Financer les hopitaux
- D) Former les medecins specialistes

Reponse : B)

La Charte d'Ottawa definit la promotion de la sante comme un processus donnant aux populations le controle sur leur sante.

Question 7

L'approche biopsychosociale de la maladie prend en compte :

- A) Uniquement la dimension biologique
- B) Les dimensions biologique, psychologique et sociale**
- C) Uniquement la dimension sociale
- D) Uniquement la dimension psychologique

Reponse : B)

Cette approche globale considere le patient dans ses dimensions physique, psychique et sociale.

Question 8

L'esperance de vie en bonne sante mesure :

- A) Le nombre total d'annees vecues
- B) Le nombre d'annees vecues sans incapacite majeure**
- C) Le taux de mortalite infantile
- D) Le taux de natalite

Reponse : B)

Cet indicateur combine mortalite et morbidite pour estimer les annees vecues en bonne sante.

Question 9

La sante publique se definit comme :

- A) La pratique medicale individuelle
- B) La science et l'art de prevenir les maladies et prolonger la vie par des efforts organises de la societe**
- C) La gestion financiere des hopitaux
- D) La recherche pharmaceutique uniquement

Reponse : B)

Definition classique (Winslow) de la sante publique comme demarche collective et organisee.

Question 10

Un facteur de risque est :

- A) Un signe clinique de la maladie
- B) Un element qui augmente la probabilite de survenue d'une maladie**
- C) Un traitement curatif
- D) Un examen diagnostique

Reponse : B)

Le facteur de risque augmente statistiquement la probabilite d'apparition d'une pathologie, sans en etre necessairement la cause directe.

Question 11

Le systeme de sante marocain se compose de :

- A) 2 secteurs
- B) 3 secteurs (public, prive lucratif, prive non lucratif)**
- C) 4 secteurs
- D) 5 secteurs

Reponse : B)

Organisation classique en secteur public, secteur prive a but lucratif et secteur prive a but non lucratif.

Question 12

Le CHU (Centre Hospitalier Universitaire) est un hopital de :

- A) Proximite
- B) Recours provincial
- C) Recours interregional ou national**
- D) Recours communal

Reponse : C)

Le CHU se situe au sommet de la pyramide sanitaire, referent pour les cas complexes au niveau interregional/national.

Question 13

L'hopital provincial ou prefectoral constitue generalement le :

- A) Premier niveau de recours hospitalier**
- B) Dernier niveau de recours
- C) Niveau exclusivement universitaire
- D) Niveau exclusivement prive

Reponse : A)

Il assure le premier niveau de recours hospitalier pour la population de son territoire.

Question 14

Le centre de sante constitue la structure de :

- A) Soins hospitaliers specialises
- B) Soins de sante primaires**
- C) Recherche medicale
- D) Formation universitaire

Reponse : B)

Le centre de sante est le point d'entree de premier contact dans le systeme de soins (SSP).

Question 15

La carte sanitaire a pour objectif de :

- A) Fixer les prix des médicaments
- B) Planifier l'implantation des établissements et ressources de sante**
- C) Recruter le personnel de sante
- D) Gerer les dossiers medicaux

Reponse : B)

Outil de planification territoriale de l'offre de soins et des ressources sanitaires.

Question 16

Le SIAAP designe :

- A) Un hopital universitaire
- B) Le Service d'Infrastructures et d'Action Ambulatoire Provinciale, charge des soins de sante primaires**
- C) Un laboratoire national
- D) Une agence de médicaments

Reponse : B)

Le SIAAP coordonne les soins de sante primaires et l'action ambulatoire au niveau provincial.

Question 17

Les ISPITS sont places sous la tutelle :

- A) Du ministere de l'Enseignement superieur
- B) Du ministere de la Sante et de la Protection Sociale**
- C) Des collectivites territoriales
- D) D'une ONG internationale

Reponse : B)

Les Instituts Superieurs des Professions Infirmieres et Techniques de Sante dependent du ministere de la Sante.

Question 18

La delegation provinciale ou prefectorale de sante est :

- A) Un service central
- B) Un service exterieur (deconcentre) du ministere**
- C) Un etablissement prive
- D) Une association

Reponse : B)

Elle represente le ministere de la Sante au niveau territorial, comme service deconcentre.

Question 19

Le Reseau des Etablissements de Soins de Sante Primaires (RESSP) a pour mission :

- A) D'assurer des soins hospitaliers specialises
- B) D'assurer des soins de sante primaires accessibles a la population**
- C) De former les medecins specialistes
- D) De gerer le budget national de sante

Reponse : B)

Le RESSP regroupe les structures de premier contact assurant l'accessibilite aux soins de base.

Question 20

Selon la pyramide sanitaire marocaine, le niveau le plus proche de la population est :

- A) Le CHU
- B) L'hopital regional
- C) Le centre de sante**
- D) L'agence nationale du medicament

Reponse : C)

Le centre de sante constitue le premier echelon, le plus proche geographiquement de la population.

Question 21

La loi-cadre n 06-22 relative au systeme national de sante a ete publiee en :

- A) 2011
- B) 2015
- C) 2020
- D) 2022**

Reponse : D)

Texte fondateur de la reforme actuelle du systeme de sante, adopte en 2022.

Question 22

Les piliers de la refonte du systeme de sante incluent notamment :

- A) Uniquement le financement
- B) Gouvernance, ressources humaines, offre de soins et systeme d'information**
- C) Uniquement la digitalisation
- D) Uniquement la formation medicale

Reponse : B)

La reforme s'articule autour de plusieurs piliers complementaires, dont ceux-ci.

Question 23

Les Groupements Sanitaires Territoriaux (GST) ont pour objectif de :

- A) Remplacer les ISPITS
- B) Regrouper la gestion des etablissements de sante au niveau territorial**
- C) Gerer uniquement les CHU
- D) Remplacer les delegations provinciales

Reponse : B)

Les GST organisent une gestion mutualisee des etablissements de sante a l'echelle territoriale.

Question 24

La Haute Autorite de la Sante, prevue par la reforme, a pour mission principale :

- A) La gestion des ressources humaines
- B) L'evaluation et la regulation de la qualite et de la pertinence des soins**
- C) Le recrutement des infirmiers
- D) La gestion du budget hospitalier

Reponse : B)

Instance chargee de reguler la qualite, la pertinence des soins et l'evaluation des technologies de sante.

Question 25

L'Agence Marocaine du Medicament et des Produits de Sante est chargee de :

- A) La formation des pharmaciens
- B) La regulation du medicament et des produits de sante**
- C) La gestion des hopitaux
- D) Le financement de la recherche

Reponse : B)

Agence dediee a la regulation, l'homologation et la surveillance des medicaments et produits de sante.

Question 26

La territorialisation de l'offre de soins vise a :

- A) Centraliser toutes les decisions au niveau national
- B) Adapter l'offre de soins aux besoins locaux de la population**
- C) Supprimer les hopitaux provinciaux
- D) Reduire le nombre de professionnels de sante

Reponse : B)

Objectif : rapprocher l'offre de soins des besoins reels identifies au niveau territorial.

Question 27

Le Systeme d'Information Sanitaire integre doit couvrir :

- A) Uniquement le secteur public
- B) Uniquement le secteur prive
- C) Les secteurs public et prive**
- D) Uniquement les hopitaux universitaires

Reponse : C)

Objectif de couverture globale incluant tous les acteurs du systeme de sante, public et prive.

Question 28

La creation d'une fonction sanitaire unifiee s'inscrit dans le pilier de :

- A) Financement
- B) Valorisation des ressources humaines**
- C) Digitalisation uniquement
- D) Gouvernance uniquement

Reponse : B)

Mesure destinee a harmoniser le statut des professionnels de sante, rattachee au pilier RH.

Question 29

Le rapport sur le Nouveau Modele de Developpement au Maroc a ete publie en :

- A) 2018
- B) 2019
- C) 2021**
- D) 2023

Reponse : C)

Rapport de la Commission Speciale sur le Modele de Developpement, remis en 2021.

Question 30

La digitalisation du systeme de sante s'inscrit notamment dans le pilier :

- A) Financement uniquement
- B) Systeme d'information et gouvernance**
- C) Ressources humaines uniquement
- D) Offre de soins uniquement

Reponse : B)

La digitalisation soutient a la fois la gouvernance et le systeme d'information sanitaire integre.

Question 31

L'AMO (Assurance Maladie Obligatoire) est geree principalement par :

- A) Le RAMED
- B) La CNOPS (secteur public) et la CNSS (secteur prive)**
- C) Les hopitaux prives
- D) Le ministere des Finances

Reponse : B)

Ces deux organismes gestionnaires assurent la couverture AMO selon le statut professionnel de l'assure.

Question 32

Le RAMED est destine a :

- A) Tous les salaries du secteur prive
- B) La population demunie non couverte par un regime d'assurance maladie**
- C) Les fonctionnaires uniquement
- D) Les travailleurs independants uniquement

Reponse : B)

Regime d'assistance medicale fonde sur la solidarite nationale au profit des personnes demunies.

Question 33

L'AMI (Assurance Maladie des travailleurs Independants) est geree par :

- A) La CNOPS
- B) La CNSS**
- C) L'ANAM
- D) Le RAMED

Reponse : B)

La CNSS assure la gestion du regime AMI pour les travailleurs independants et professions liberales.

Question 34

La generalisation de la protection sociale au Maroc a ete lancee autour de :

- A) 2005
- B) 2010
- C) 2015
- D) 2020-2021**

Reponse : D)

Chantier royal de generalisation de la protection sociale lance en 2020-2021.

Question 35

La loi-cadre 09-21 porte sur :

- A) Le systeme national de sante
- B) La generalisation de la protection sociale**
- C) Les marches publics
- D) La fonction publique

Reponse : B)

Texte fondateur du chantier de generalisation de la protection sociale (AMO, allocations familiales, retraite, indemnite perte d'emploi).

Question 36

Le RAMED a vocation à être progressivement remplacé par :

- A) Le secteur privé lucratif
- B) L'AMO généralisée**
- C) La CNOPS uniquement
- D) Aucun dispositif

Reponse : B)

Dans le cadre de la généralisation, les bénéficiaires du RAMED basculent progressivement vers l'AMO.

Question 37

Les 4 chantiers de la généralisation de la protection sociale sont :

- A) AMO, retraite, allocations familiales, indemnité pour perte d'emploi**
- B) AMO, RAMED, CNOPS, CNSS
- C) Santé, éducation, logement, emploi
- D) AMO, formation, mobilité, retraite

Reponse : A)

Ces 4 volets structurent le chantier de généralisation initié par la loi-cadre 09-21.

Question 38

L'ANAM (Agence Nationale de l'Assurance Maladie) est chargée de :

- A) Gérer directement les hôpitaux
- B) Encadrer et réguler le système d'assurance maladie obligatoire**
- C) Former les infirmiers
- D) Fixer le budget de l'État

Reponse : B)

L'ANAM régule et encadre la mise en œuvre de l'AMO au niveau national.

Question 39

Les cotisations sociales relèvent principalement du principe de :

- A) Assistance sociale
- B) Mutualité et solidarité contributive**
- C) Gratuite totale
- D) Charité privée

Reponse : B)

Le financement contributif de l'AMO repose sur la mutualisation des risques entre cotisants.

Question 40

La couverture médicale de base au Maroc regroupe notamment :

- A) Uniquement l'AMO
- B) AMO, AMI et RAMED**
- C) Uniquement le RAMED
- D) Uniquement les assurances privées

Reponse : B)

Ensemble des régimes obligatoires constituant la couverture médicale de base.

Question 41

La démarche de soins infirmiers comprend généralement :

- A) 3 étapes
- B) 4 étapes
- C) 5 étapes**
- D) 7 étapes

Reponse : C)

Évaluation initiale, diagnostic infirmier, planification, intervention/réalisation, évaluation/reevaluation.

Question 42

La premiere etape de la demarche de soins infirmiers est :

- A) La planification
- B) Le recueil de donnees / evaluation initiale**
- C) La reevaluation
- D) La prescription medicale

Reponse : B)

Elle consiste a recueillir les donnees necessaires a la comprehension de la situation du patient.

Question 43

Le diagnostic infirmier se distingue du diagnostic medical car il porte sur :

- A) La cause biologique de la maladie
- B) Les reactions humaines aux problemes de sante ou de vie**
- C) Le traitement pharmacologique
- D) L'imagerie medicale

Reponse : B)

Le diagnostic infirmier cible les reponses humaines (physiques, psychologiques, sociales) a un probleme de sante.

Question 44

Le plan de soins infirmiers est elabore lors de la phase de :

- A) Evaluation initiale
- B) Diagnostic
- C) Planification**
- D) Reevaluation

Reponse : C)

La planification definit les objectifs de soins et les actions a mettre en oeuvre.

Question 45

La reevaluation dans la demarche de soins permet de :

- A) Etablir le premier contact avec le patient
- B) Mesurer l'atteinte des objectifs et ajuster le plan de soins**
- C) Remplacer le diagnostic medical
- D) Prescrire un traitement

Reponse : B)

Elle cloture (ou relance) le cycle en verifiant l'efficacite des interventions realisees.

Question 46

Selon l'OMS, le role de l'infirmier est d'aider les individus, familles et groupes a :

- A) Se soigner uniquement a l'hopital
- B) Determiner et realiser leur plein potentiel physique, mental et social**
- C) Payer leurs soins
- D) Eviter tout contact avec le systeme de sante

Reponse : B)

Definition du role infirmier centree sur l'accompagnement vers le meilleur niveau de sante possible.

Question 47

Les transmissions cibles en soins infirmiers permettent notamment :

- A) De remplacer le dossier medical
- B) D'assurer la tracabilite et la continuite des soins**
- C) De reduire les effectifs necessaires
- D) D'eviter toute communication avec l'equipe medicale

Reponse : B)

Outil de communication structurant l'information entre professionnels pour garantir la continuite des soins.

Question 48

Le dossier de soins infirmiers doit être :

- A) Optionnel et informel
- B) Tenu à jour, précis et confidentiel**
- C) Accessible librement à toute personne
- D) Rédigé uniquement en fin d'hospitalisation

Réponse : B)

Document professionnel soumis à des exigences de rigueur, d'actualisation et de confidentialité.

Question 49

L'autonomie professionnelle infirmière s'exerce dans le respect :

- A) Du seul rôle prescrit
- B) Du rôle propre et du rôle prescrit**
- C) D'aucune limite légale
- D) Des décisions administratives uniquement

Réponse : B)

La pratique infirmière combine des actes relevant de son rôle propre et d'autres sur prescription médicale.

Question 50

La qualité de la relation soignant-soigné repose notamment sur :

- A) La rapidité des actes techniques uniquement
- B) L'écoute, l'empathie et la confiance**
- C) La hiérarchie stricte
- D) L'absence de communication

Réponse : B)

Une relation de qualité implique une communication humaine fondée sur l'écoute et la confiance mutuelle.

Question 51

Un evenement indésirable associé aux soins est défini comme :

- A) Un acte médical planifié
- B) Un événement non souhaité pouvant affecter la santé du patient**
- C) Un succès thérapeutique
- D) Une prescription habituelle

Reponse : B)

Définition générale d'un événement indésirable, qu'il soit évitable ou non.

Question 52

Un événement indésirable grave (EIG) se caractérise par :

- A) Une conséquence mineure et réversible
- B) Des conséquences graves : décès, mise en jeu du pronostic vital ou incapacité**
- C) Une simple erreur administrative
- D) L'absence de tout impact clinique

Reponse : B)

Un EIG entraîne des conséquences sérieuses pour la santé du patient.

Question 53

La démarche qualité en établissement de santé comprend l'évaluation :

- A) Uniquement des ressources
- B) Uniquement des résultats
- C) Des ressources, des procédures et des résultats**
- D) Uniquement du personnel médical

Reponse : C)

Approche globale évaluant structure (ressources), processus (procédures) et résultats des soins.

Question 54

Le diagramme d'Ishikawa sert a :

- A) Planifier le budget annuel
- B) Identifier les causes d'un probleme (cause a effet)**
- C) Calculer un indicateur epidemiologique
- D) Etablir un organigramme hierarchique

Reponse : B)

Outil d'analyse causale representant graphiquement les causes possibles d'un effet (probleme).

Question 55

La methode des 5M (Ishikawa) regroupe :

- A) Main d'oeuvre, Materiel, Methode, Matiere, Milieu**
- B) Medecin, Materiel, Malade, Medicament, Maladie
- C) Main d'oeuvre, Motivation, Mission, Methode, Matiere
- D) Materiel, Maladie, Medecin, Milieu, Mission

Reponse : A)

Les 5 categories classiques de causes utilisees dans le diagramme d'Ishikawa.

Question 56

Un audit clinique evalue :

- A) Le budget de l'etablissement
- B) La conformite des pratiques professionnelles a un referentiel**
- C) Le nombre de lits disponibles
- D) La satisfaction des actionnaires

Reponse : B)

L'audit clinique compare la pratique reelle a des recommandations ou referentiels de bonnes pratiques.

Question 57

La declaration des evenements indesirables permet notamment :

- A) De sanctionner systematiquement le professionnel concerne
- B) D'ameliorer la securite des soins par le retour d'experience**
- C) De supprimer le dossier du patient
- D) D'augmenter le budget de l'hopital

Reponse : B)

Elle nourrit une demarche d'apprentissage collectif visant a prevenir la recurrence des incidents.

Question 58

Le principe de culture juste en gestion des risques favorise :

- A) La sanction automatique de toute erreur
- B) La declaration des erreurs sans crainte de sanction systematique**
- C) La dissimulation des incidents
- D) L'absence de toute analyse des causes

Reponse : B)

Elle distingue erreur humaine et faute grave/intentionnelle, encourageant la transparence.

Question 59

Un bon indicateur de qualite doit etre :

- A) Complexe et rarement mesure
- B) Pertinent, mesurable et fiable**
- C) Subjectif et non reproductible
- D) Uniquement qualitatif

Reponse : B)

Caracteristiques essentielles pour qu'un indicateur soit utile au pilotage de la qualite.

Question 60

La check-list de securite au bloc operatoire vise a :

- A) Remplacer le dossier medical
- B) Prevenir les erreurs evitables lors des interventions chirurgicales**
- C) Calculer la duree de l'intervention
- D) Facturer l'intervention

Reponse : B)

Outil standardise de verification systematique avant, pendant et apres l'intervention chirurgicale.

Question 61

Une infection nosocomiale se definit comme :

- A) Toute infection presente a l'admission
- B) Une infection contractee dans un etablissement de soins, absente a l'admission**
- C) Une infection d'origine alimentaire uniquement
- D) Une maladie chronique non infectieuse

Reponse : B)

Critere cle : l'infection n'etait ni presente ni en incubation lors de l'admission du patient.

Question 62

La mesure de prevention des infections la plus efficace et la plus simple est :

- A) Le port systematique de gants steriles
- B) Le lavage/friction des mains**
- C) L'isolement de tous les patients
- D) La prescription d'antibiotiques preventifs

Reponse : B)

L'hygiene des mains reste la mesure la plus efficace et la moins couteuse pour prevenir les infections associees aux soins.

Question 63

Les precautions standard d'hygiene s'appliquent :

- A) Uniquement aux patients infectes connus
- B) A tous les patients, de maniere systematique**
- C) Uniquement en bloc operatoire
- D) Uniquement au personnel medical

Reponse : B)

Elles constituent le socle de prevention applicable a chaque soin, quel que soit le statut infectieux du patient.

Question 64

La sterilisation a pour objectif :

- A) De reduire partiellement les micro-organismes
- B) D'eliminer tous les micro-organismes y compris les spores**
- C) De nettoyer uniquement les surfaces
- D) De desodoriser le materiel

Reponse : B)

La sterilisation vise une elimination totale de toute forme de vie microbienne, y compris sporulee.

Question 65

La desinfection, a la difference de la sterilisation, permet :

- A) D'eliminer la totalite des spores
- B) D'eliminer la majorite des micro-organismes sans garantir l'elimination des spores**
- C) De remplacer le lavage des mains
- D) De steriliser les instruments chirurgicaux

Reponse : B)

Niveau d'action intermediaire, insuffisant pour garantir l'absence totale de spores bacteriennes.

Question 66

Le tri des déchets hospitaliers distingue notamment :

- A) Uniquement les déchets recyclables
- B) Les déchets menagers et les déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI)**
- C) Uniquement les déchets liquides
- D) Les déchets selon leur couleur uniquement

Reponse : B)

Classification essentielle pour une gestion sécurisée des déchets en milieu de soins.

Question 67

La surveillance épidémiologique des infections nosocomiales permet de :

- A) Augmenter le nombre d'infections
- B) Détecter et contrôler leur propagation**
- C) Remplacer le CLIN
- D) Fixer les prix des soins

Reponse : B)

Elle constitue un outil essentiel de détection précoce et de maîtrise des épidémies en milieu de soins.

Question 68

Le CLIN (Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales) a pour mission de :

- A) Gérer le budget de l'hôpital
- B) Coordonner la prévention et la lutte contre les infections nosocomiales**
- C) Recruter le personnel infirmier
- D) Elaborer le planning des consultations

Reponse : B)

Instance dédiée spécifiquement à la prévention et au contrôle des infections associées aux soins.

Question 69

Les precautions complementaires (contact, gouttelettes, air) s'appliquent :

- A) A la place des precautions standard
- B) En complement des precautions standard selon le mode de transmission**
- C) Uniquement pour les patients hospitalises plus d'un mois
- D) Jamais en pratique courante

Reponse : B)

Elles s'ajoutent aux precautions standard en fonction du mode de transmission de l'agent infectieux identifie.

Question 70

L'antibioprophylaxie chirurgicale a pour objectif de :

- A) Traiter une infection deja declaree
- B) Prevenir l'infection du site operatoire**
- C) Remplacer la sterilisation du materiel
- D) Diminuer la duree de l'anesthesie

Reponse : B)

Administration preventive d'antibiotiques visant a reduire le risque d'infection post-operatoire.

Question 71

Le consentement eclaire du patient repose sur :

- A) Une information partielle et rapide
- B) Une information claire, loyale et appropriee**
- C) L'absence totale d'information
- D) La decision exclusive du soignant

Reponse : B)

Principe ethique et legal exigeant une information comprehensible permettant un choix libre et informe.

Question 72

Le secret professionnel protege notamment :

- A) Les informations administratives de l'hopital uniquement
- B) Les informations concernant la sante et la vie privee du patient**
- C) Les statistiques nationales de sante
- D) Le budget des etablissements de sante

Reponse : B)

Il vise a garantir la confidentialite des informations personnelles et medicales du patient.

Question 73

Le droit a l'autonomie du patient signifie notamment :

- A) Que le patient n'a aucun droit de decision
- B) Le droit de disposer de son corps et de decider de son traitement**
- C) Que seul le medecin decide du traitement
- D) Que le patient doit accepter tout traitement propose

Reponse : B)

Ce droit reconnait au patient la capacite de decider librement, apres information, des soins qui le concernent.

Question 74

Le refus de soins exprime par un patient majeur et capable doit etre :

- A) Ignore systematiquement
- B) Respecte, apres information sur les consequences**
- C) Impose au personnel medical sans discussion
- D) Remplace automatiquement par la decision de la famille

Reponse : B)

Le respect de l'autonomie impose de prendre en compte ce refus, apres avoir informe des risques encourus.

Question 75

La bientraitance envers la personne agee implique notamment :

- A) L'imposition systematique de traitements
- B) Le respect de sa dignite et de son autonomie**
- C) La restriction de sa liberte de mouvement
- D) L'absence de communication avec elle

Reponse : B)

Approche centree sur le respect de la personne dans toutes ses dimensions.

Question 76

La maltraitance en milieu de soins peut revetir plusieurs formes, notamment :

- A) Uniquement physique
- B) Physique, psychologique, materielle ou par negligence**
- C) Uniquement financiere
- D) Uniquement verbale

Reponse : B)

La maltraitance couvre un spectre large de comportements et de situations, actives ou passives.

Question 77

Le principe de non-malfaisance en ethique des soins signifie :

- A) Faire le maximum d'actes techniques
- B) Ne pas nuire au patient**
- C) Prioriser le cout des soins
- D) Respecter uniquement la hierarchie medicale

Reponse : B)

Principe ethique fondamental imposant d'eviter tout prejudice evitable au patient.

Question 78

La deontologie professionnelle infirmiere regroupe :

- A) Les regles financieres de l'hopital
- B) L'ensemble des devoirs et regles de conduite de la profession**
- C) Les statistiques de mortalite
- D) Le planning des gardes

Reponse : B)

Cadre normatif encadrant la pratique professionnelle et le comportement des infirmiers.

Question 79

Le respect de l'intimite du patient releve :

- A) D'une simple option organisationnelle
- B) De la dignite de la personne humaine, droit fondamental**
- C) D'une contrainte administrative uniquement
- D) D'aucune obligation legale

Reponse : B)

L'intimite est protegee au titre du respect de la dignite humaine, principe fondamental des soins.

Question 80

La confidentialite des donnees de sante est notamment protegee par :

- A) La loi 05-20 sur la cybers securite
- B) La loi 09-08 relative a la protection des donnees a caractere personnel**
- C) Le code de la route
- D) La loi sur les marches publics

Reponse : B)

La loi 09-08 encadre specifiquement le traitement des donnees personnelles, y compris de sante.

Question 81

Le taux de mortalité maternelle mesure :

- A) Le nombre de décès maternels pour 100 000 naissances vivantes**
- B) Le nombre de naissances par an
- C) Le taux de vaccination des femmes enceintes
- D) La durée moyenne de l'accouchement

Reponse : A)

Indicateur cle de sante maternelle, exprime pour 100 000 naissances vivantes.

Question 82

Une étude épidémiologique descriptive vise à :

- A) Rechercher les causes d'une maladie
- B) Décrire la fréquence et la distribution d'une maladie**
- C) Tester un nouveau médicament
- D) Comparer deux traitements

Reponse : B)

Elle dresse un état des lieux (qui, quand, ou) sans rechercher de lien causal.

Question 83

Une étude épidémiologique analytique vise à :

- A) Décrire uniquement la fréquence d'une maladie
- B) Rechercher les facteurs associés ou causaux d'une maladie**
- C) Calculer le budget de santé
- D) Former le personnel médical

Reponse : B)

Elle cherche à établir des associations, voire des relations causales, entre exposition et maladie.

Question 84

L'incidence d'une maladie mesure :

- A) Le nombre total de cas existants a un instant donne
- B) Le nombre de nouveaux cas survenant sur une periode donnee**
- C) Le taux de guerison
- D) Le cout du traitement

Reponse : B)

L'incidence quantifie l'apparition de nouveaux cas sur une periode de temps definie.

Question 85

La prevalence d'une maladie mesure :

- A) Le nombre de nouveaux cas sur une periode
- B) Le nombre total de cas existants a un moment donne**
- C) Le taux de mortalite
- D) Le taux de natalite

Reponse : B)

La prevalence donne une photographie du nombre total de cas (anciens et nouveaux) a un instant T.

Question 86

Les Objectifs de Developpement Durable (ODD) sont au nombre de :

- A) 8
- B) 10
- C) 17**
- D) 20

Reponse : C)

Les 17 ODD adoptes par l'ONU en 2015 structurent l'agenda mondial de developpement a l'horizon 2030.

Question 87

L'ODD 3 concerne specifiquement :

- A) L'education de qualite
- B) La bonne sante et le bien-etre**
- C) L'egalite des genres
- D) La lutte contre les changements climatiques

Reponse : B)

L'ODD 3 vise a permettre a tous de vivre en bonne sante et promouvoir le bien-etre de tous a tout age.

Question 88

Le calendrier vaccinal national vise a :

- A) Reduire le nombre de professionnels de sante
- B) Proteger la population contre des maladies evitables par la vaccination**
- C) Augmenter le budget hospitalier
- D) Remplacer les soins de sante primaires

Reponse : B)

Programme structure de vaccination visant a prevenir des maladies infectieuses cibles.

Question 89

La couverture vaccinale mesure :

- A) Le nombre total de vaccins produits
- B) La proportion de la population cible effectivement vaccinee**
- C) Le cout des campagnes de vaccination
- D) Le nombre d'effets secondaires observes

Reponse : B)

Indicateur essentiel pour evaluer l'efficacite et la portee des programmes de vaccination.

Question 90

Un indicateur de sante sert principalement a :

- A) Fixer le salaire des soignants
- B) Evaluer l'etat de sante d'une population a un moment donne**
- C) Remplacer les etudes epidemiologiques
- D) Gerer uniquement le budget

Reponse : B)

Outil de mesure permettant de suivre, comparer et piloter l'etat de sante d'une population.

Question 91

La formation continue des professionnels de sante vise a :

- A) Reduire leur charge de travail
- B) Maintenir et developper leurs competences professionnelles**
- C) Remplacer leur diplome initial
- D) Diminuer les effectifs necessaires

Reponse : B)

Elle permet l'actualisation des connaissances et competences tout au long de la carriere.

Question 92

Le tutorat infirmier vise a :

- A) Remplacer le stagiaire dans ses taches
- B) Accompagner l'apprentissage en identifiant des situations d'apprentissage adaptees**
- C) Evaluer uniquement les connaissances theoriques
- D) Se substituer au referentiel de formation

Reponse : B)

Le tuteur guide le stagiaire en s'appuyant sur des situations professionnelles concretes et formatrices.

Question 93

Un planning de travail infirmier organise notamment :

- A) Le budget de l'unité de soins
- B) La repartition des activités et du personnel sur une période donnée**
- C) Le recrutement du personnel médical
- D) La politique nationale de santé

Reponse : B)

Outil de gestion des ressources humaines assurant la continuité et la couverture des soins.

Question 94

Le travail en équipe pluridisciplinaire nécessite notamment :

- A) Une absence totale de coordination
- B) Une communication interpersonnelle efficace**
- C) Une hiérarchie rigide sans échange
- D) Le travail isolé de chaque professionnel

Reponse : B)

La coordination entre professionnels de différentes disciplines repose sur une communication de qualité.

Question 95

La délégation de tâches en équipe de soins doit respecter :

- A) Les préférences personnelles uniquement
- B) Les compétences et le champ légal d'exercice de chaque professionnel**
- C) L'ancienneté uniquement
- D) Aucun critère particulier

Reponse : B)

Toute délégation doit se faire dans le respect strict des compétences et du cadre réglementaire de chacun.

Question 96

La supervision clinique permet notamment :

- A) De remplacer la formation initiale
- B) D'accompagner et d'évaluer la pratique professionnelle**
- C) De fixer le budget de l'unité
- D) De gérer les stocks pharmaceutiques

Reponse : B)

Dispositif d'accompagnement professionnel favorisant l'analyse et l'amélioration des pratiques.

Question 97

Un projet de service en unité de soins définit notamment :

- A) Le salaire du personnel
- B) Les objectifs et l'organisation de l'unité de soins**
- C) La politique nationale de santé
- D) Le budget national

Reponse : B)

Document de référence structurant l'organisation et les priorités de l'unité à moyen terme.

Question 98

La gestion du stress professionnel en milieu de soins contribue notamment à :

- A) Augmenter le risque d'erreurs médicales
- B) Prévenir l'épuisement professionnel (burn-out)**
- C) Diminuer la qualité des soins
- D) Réduire les effectifs nécessaires

Reponse : B)

Une bonne gestion du stress protège la santé des soignants et, indirectement, la qualité des soins.

Question 99

Le developpement professionnel continu (DPC) est :

- A) Facultatif et rarement pratique
- B) Une demarche continue attendue des professionnels de sante**
- C) Reserve aux seuls medecins
- D) Limite a la premiere annee d'exercice

Reponse : B)

Il s'agit d'une demarche continue d'actualisation des competences tout au long de la carriere professionnelle.

Question 100

Une communication interpersonnelle efficace au sein d'une equipe de soins favorise notamment :

- A) La multiplication des erreurs
- B) La securite et la continuite des soins**
- C) L'isolement des professionnels
- D) La reduction de la qualite des transmissions

Reponse : B)

Une communication claire et structuree est un facteur cle de la securite des patients.